

PROJET GOUVERNEMENTAL SUR LES RETRAITES **FO DEMANDE SEUL LE RETRAIT : EXPLICATIONS**

FO a quitté l'intersyndicale nationale en début d'année 2010 concernant les retraites : pourquoi ?

Nous savons pourtant bien que l'unité d'action entre les différents syndicats pour un but clairement défini est la seule méthode pouvant faire plier le gouvernement.

En ce sens, avant de quitter l'intersyndicale, nous n'avons cessé de proposer une vraie grève interprofessionnelle franche de 24h posant des revendications précises : NON au report de l'âge de départ, NON à l'allongement de la durée de cotisation, nécessité de trouver un vrai système de financement et défense du Code des Pensions.

- Pourquoi une vraie grève interprofessionnelle franche de 24h ? Car les journées saute-mouton, comme en 2009, épuisent les militants et ne font pas reculer le gouvernement. Il faut absolument bloquer le pays pour obtenir le rapport de force.
- Pourquoi des revendications précises ? Car l'unité d'action nécessite de se mettre clairement d'accord sur le but à atteindre, un mot d'ordre comme : « défendons nos retraites » ou « un vrai débat pour nos retraites » ne mène à rien et ne mobilise pas.

Devant le refus sur ces deux points exprimé par la CGT et la CFDT, nous avons quitté l'intersyndicale et appelé seul le 4 mai, à la grève du 15 juin. La réponse des autres confédérations a consisté à appeler au 27 mai dans un 1^{er} temps, puis au 24 juin...

La position de la CGT et de la CFDT nous a fortement étonnés, depuis les masques sont tombés...

Lisez donc cet *Extrait de la résolution générale adoptée au congrès 2010 de la CFDT à Tours*

Texte intégral : <http://www.cfdt-congres-2010.fr/IMG/textes/cfdt%20resolution%20adoptee.pdf>

« L'augmentation de la durée de cotisation n'est acceptable pour la CFDT qu'à la condition d'un partage des gains d'espérance de vie et d'une possibilité de choix renforcée.... Les gains d'espérance de vie doivent faire l'objet d'un partage équilibré entre durée de cotisation supplémentaire ouvrant le droit à une retraite à taux plein et temps de retraite supplémentaire ».

Or, le concept de gain d'espérance de vie est déjà une remise en cause de notre système actuel !

Cette résolution a été adoptée en présence de Bernard Thibault, Secrétaire Général de la CGT invité au Congrès de la CFDT.

- Au vu de ces éléments et à ce jour, nous n'avons aucune certitude que la CFDT, ou le bureau confédéral de la CGT souhaitent réellement faire reculer le gouvernement sur la question des retraites.

- Il est également légitime de se demander si Eric Woerth, comme en 2003, ne demandera pas à François Chérèque ce dont il a besoin pour obtenir la signature de la CFDT ?

Pour autant, à FO, nous voulons croire que la victoire est toujours possible.

La grande réussite de la manifestation du 15 juin à Paris nous le prouve.

70 000 personnes se sont rassemblés pour dire NON au report de l'âge de départ à la retraite, NON à l'allongement de la durée de cotisation et NON à la possible hausse du taux de cotisation retraites des fonctionnaires et POUR revendiquer un vrai financement des retraites et une justice sociale et fiscale dans notre pays.

A Paris, le 15 juin, il n'y avait pas que des drapeaux FO, mais aussi de nombreux drapeaux CGT, CFTC et UNSA. Preuve en est que la position que nous défendons est soutenue par des militants d'autres organisations.



Notre Confédération a continué dès le soir de la manifestation et hier par le communiqué de sa Commission Exécutive à appeler à l'intersyndicale **sur le retrait préalable du Projet**.

Au plan local, cette intersyndicale n'a pu aboutir pour la journée du 24 juin.

Maintenant, il faut œuvrer pour **qu'en septembre**, au moment de la présentation du projet devant l'Assemblée Nationale, Tous ceux qui souhaitent réellement faire reculer le gouvernement se retrouvent et luttent ensemble au-delà des querelles d'appareils syndicaux.

En septembre, Tous ensemble sur des revendications claires !

En septembre, Tous ensemble pour faire vraiment reculer le gouvernement !

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde
24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14
Local syndical cité administrative : Tél. : 05 56 24 81 53 - Fax : 05 56 24 85 88
Mail : fo.033@dgfip.finances.gouv.fr - Site web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/